

CALENDRIER DES EXAMENS 2026-2027

Examens DELF - DALF
Attention : les places sont limitées
Inscription uniquement sur place

Sessions	Examens	Date des examens	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Décembre 2026	DELF A2 - B1 - B2	<u>DELF A2</u> Épreuves collectives Mardi 1/12/2026 - 14h Épreuves Individuelles Lundi 14/12/2026 - Matin <u>DELF B1</u> Épreuves collectives Mercredi 2/12/2026 - 10h Épreuves Individuelles Mardi 15/12/2026 - Matin <u>DELF B2</u> Épreuves collectives Mercredi 2/12/2026 - 14h Épreuves Individuelles Mercredi 16/12/2026 - Matin	28 septembre 2026	Jusqu'au 9 octobre 2026, sous réserve de place disponible.
Mai 2027	DELF DALF	<u>DELF et DALF</u> Épreuves collectives Du 25/05 au 27/05/2027 Épreuves Individuelles Du 1/06 au 11/06/2027	8 mars 2027	19 mars 2027

COURS DE PREPARATION AU DELF B2*

Coût de la session : 180 €

Semestre1

4 séances de 3h en novembre 2026

Semestre2

4 séances de 3h entre avril et mai 2027

* Le nombre de places est limité et les inscriptions sur liste d'attente seront prises dans l'ordre d'arrivée.
Le CUEF se réserve le droit d'annuler les cours en cas d'effectif insuffisant.

Toutes les épreuves ainsi que les cours de préparation au DELF/DALF ont lieu à l'UGA sur le domaine universitaire.

DROITS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS 2026-2027

	Droits d'inscription
DELF A1	80 €
DELF A2	90 €
DELF B1	100 €
DELF B2	130 €
DALF C1	140 €
DALF C2	150 €

N.B. Les examens sont organisés sous réserve d'un nombre suffisant de candidats.

* Des **frais de dossier de 30 €** s'appliquent aux tarifs des candidats extérieurs : hors étudiants, personnels ou stagiaires UGA / Grenoble INP / IEP.

COORDONNEES DU CENTRE D'EXAMENS :

CUEF

Université Grenoble Alpes
1491 rue des Résidences
38400 Saint-Martin-d'Hères

Service scolarité
Tél. + 33 4 76 74 87 84
+ 33 4 76 74 87 85
+ 33 4 76 74 87 82

A la suite de la promulgation de la [loi n°2024-42 du 26 janvier 2024](#), les nouvelles exigences gouvernementales en matière de maîtrise du français évoluent et sont appliquées par les autorités depuis **le 1er janvier 2026** :

Naturalisation : un niveau B2 sera requis.

Carte de résident : un niveau B1 sera exigé.

Carte de séjour pluriannuelle : un niveau A2 sera désormais nécessaire